

Le manoir du Val au Houx, Guégon

Historique

Le nom de «Val au Houx» est une altération de «Val au Houille», du nom de la famille Du Houille qui tient le manoir au xv^e siècle : Guillaume Du Houille en 1427, Pierre en 1464, Vincent en 1536. Leurs armes figurent sur une porte de la salle : «*d'azur à la croix engreslée d'argent*». Par la suite sont mentionnées les familles de Coetbor, Huchet de Redillac, Simon, Bubelat, Le Guével et Le Feuvre. Aux montres du xv^e siècle, les Du Houille déclarent 120 livres de rente en 1464, 100 livres en 1477 et 200 en 1481, soit un montant relativement important pour la paroisse, seulement dépassé par Trégranteur qui déclare 400 livres en 1464. Du Halgouët cite le Val comme «*un manoir important, avec jardins en terrasse descendant jusqu'à l'étang qui suivait le vallon*».

Description

Le manoir est situé au flanc d'un coteau assez pentu dominant un vallon vers le sud ; la façade antérieure est orientée au nord et donne sur une vaste cour fermée par des bâtiments de dépendances et des murs de clôture ; côté sud, le logis ferme cette cour à laquelle on accède par un portail détruit. Près de l'entrée, un bâtiment de dépendance porte des boulins à pigeons et des niches triangulaires dont l'usage n'est pas élucidé. Au-delà de la cour, vers l'ouest, règnent les vestiges des murs de clôture du pourpris envahis par la végétation.

Le manoir comprend deux corps de logis alignés, de hauteur et profondeur inégales. A l'ouest on a un corps de logis à étage carré, de plan allongé, divisé par deux murs de refend, déterminant trois pièces au rez-de-chaussée qui sont une cuisine à gauche, un cellier au centre et une autre pièce de fonction non définie à droite. A l'étage trois chambres, distribuées par un unique escalier moderne, prennent jour côté cour par trois fenêtres à croisée ou traverse, et côté sud par trois portes donnant dans le vide ; la présence d'abouts de poutre suggère



*Élévation antérieure sur la cour. A droite, corps de logis à étage.
A gauche, corps de logis à salle sous charpente*

l'existence d'une coursière extérieure portée par ces poutres, elles-mêmes soutenues par des colonnes rondes partiellement remontées sur une sorte de terrasse retenue par un mur de soutènement. Les coursières, encorbellées ou non, se trouvent normalement sur des édifices du xv^e siècle ; si on en connaît de nombreuses mentions, très peu sont restées en place en Bretagne, contrairement à d'autres régions de France. Celle du Val au Houx courait sur toute la longueur de la façade et desservait donc directement les trois chambres ; probablement accédait-on à cette coursière par un escalier placé à l'un des bouts, côté est sans doute, à la jointure entre les deux corps de logis. Dans le comble, la charpente d'origine est partiellement en place, de type à ferme à liens courbes.

Le deuxième corps de logis est plus bas et ne comporte pas d'étage ; il est divisé par un épais mur de refend séparant la salle du manoir avec sa monumentale cheminée incorporée dans le mur de refend, d'une pièce à demi enterrée qui est une cave. À droite de la cheminée s'ouvre une porte à linteau sur coussinets donnant accès, par quelques marches, à une pièce en demi-niveau qui est une chambre, pourvue d'une loge de surveillance de la salle, équipée d'un coussiège et d'un jour. Cette disposition, ici relativement sophistiquée, a été rencontrée à plusieurs reprises dans des manoirs, voire des châteaux, datant de la première moitié du xv^e siècle. Elle tend à disparaître à la fin du siècle et plus encore au cours du xvi^e siècle. La salle, actuellement plafonnée, s'ouvrait autrefois directement sous la charpente qui est toujours en place dans le comble et est du même type que celle du premier corps de logis. Apparemment cette salle ne comportait pas



*Cheminée de l'ancienne salle sous charpente ;
à droite, porte d'accès à la chambre en demi-niveau ;
à gauche, jour de surveillance*

d'escalier dans œuvre, mais il faut signaler l'anomalie de la porte armoriée ouvrant dans l'angle sud-ouest vers l'extérieur et qui est associée, l'appareil des pierres le montre, à la porte donnant dans la cuisine voisine ; cette porte en effet est disposée de telle façon que le vantail ne peut ouvrir que vers l'extérieur, ce qui est totalement contraire à tous les usages ; d'où découle l'hypothèse qu'à cet endroit existait une construction en hors œuvre et l'on pense alors à l'escalier desservant la coursière. Lors d'une récente visite, on a pu observer à cet endroit que des pierres du jambage extérieur de la porte formaient un biseau, comblé par une maçonnerie de schiste. Ce biseau, selon notre interprétation, correspond au profil intérieur d'une tour d'escalier disparue, ce qui résout l'anomalie signalée ci-dessus : il se confirme en effet que le vantail d'une porte donnant accès à une tour d'escalier s'ouvre dans la cage de l'escalier et non dans la pièce contiguë.

Ces deux portes jumelées, en outre, pose le problème, non résolu définitivement, de la contemporanéité des deux corps de logis qu'on vient de passer en revue. Question d'autant plus difficile que des rema-

niements importants concernant les élévations des deux corps sont intervenus ultérieurement et altèrent la lecture de celles-ci ; les deux portes d'entrée à fronton sont des ajouts de la Renaissance, vers 1560-1570, comme les grandes fenêtres donnant jour à la salle. Or un élément archéologique, certes discret, apporte une indication précieuse : il s'agit d'un jour de surveillance ouvert dans le mur de refend séparant les deux corps de logis, dans la chambre à l'étage du corps ouest ; ce judas permettait de surveiller la salle du manoir à partir d'un deuxième point. Associé à la similitude des charpentes, cet élément est un indice fort allant dans le sens d'une construction homogène des deux corps de bâtiments, réalisée à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle.

Enfin il est important de noter que deux autres manoirs de la commune, moins bien conservés que le Val au Houx, présentent des caractéristiques morphologiques très proches : il s'agit du manoir de Trévenaleuc et du manoir de Coet-By ; ces deux édifices ont des cheminées très semblables à celle du Val et une structure identique à salle sous charpente à liens courbes, certes à l'état de vestiges, mais dont l'authenticité est certaine. La proximité de ces trois édifices similaires, à une époque relativement haute, n'est sans doute par fortuite, même si on n'en connaît pas les raisons véritables.

Jean-Pierre DUCOURET

BIBLIOGRAPHIE

- DU HALGOUET, Hervé. *Par monts et par vaux au pays de Josselin*. Rennes, 1943, reprint 1981.
- INVENTAIRE GÉNÉRAL. Région Bretagne. *Le manoir en Bretagne. 1380-1600*. Paris : Imprimerie Nationale, 1993 (Cahiers de l'Inventaire ; 28).
- LAIGUE, R. de. *La noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles. Réformations et montres*. Rennes : Plihon, 1902.
- LE MÉNÉ, Joseph-Marie. *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*. Vannes : Imprimerie Galles, 1891, t. I, reprint 1994.
- L'ESTOURBEILLON, Marquis de. *Archives du château de Penhouët, 1237-1800*, Vannes, 1894.
- NIZAN, E. *Si Guégon m'était conté*. Malestroit : Imprimerie Saint-Gilles, 1986.